

I. Contexte et Justification

Le Sénégal a été retenu parmi les trois pays d'intervention du nouveau Programme d'ONU Femmes financé par Affaires Mondiales Canada, dénommé « *Approches transformatrices pour reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soin non rémunéré dans les programmes d'autonomisation économique des femmes* » (3R).

Le programme « 3R » permet d'opérationnaliser les orientations de la Stratégie Nationale pour l'Autonomisation Economique des Femmes au Sénégal (SNAEF) qui vise à libérer le potentiel de participation des femmes à l'économie en améliorant la participation des femmes à l'économie en tant qu'entrepreneures et salariées et en éliminant les obstacles structurels que les femmes et les filles rencontrent pour participer à l'économie au même titre que les hommes.

Avec l'appui de la section « Autonomisation Economique des Femmes » du Bureau Régionale d'ONU Femmes, le Programme "3R" renforce le pilier 2 sur « la productivité des agricultrices à travers l'innovation et l'accès aux nouvelles technologies » du Projet d'Appui aux Femmes dans l'Agriculture et le Développement Durable (PAF/AgriFeD) à travers le Développement d'un volet innovant relatif aux soins qui répond aux enseignements tirés des différentes études indiquant qu'une attention insuffisante est accordée aux charges des femmes (surtout celles vivant en milieu rural) en matière de soins et de travaux domestiques non rémunérés et, de manière générale, au gain de temps. Ce programme qui vise à « éliminer les obstacles structurels à la participation pleine et égale des femmes à l'économie en reconnaissant, en réduisant et en redistribuant les activités de soins non rémunérées » vient combler une lacune essentielle dans ce domaine en développant un ensemble holistique de solutions, c'est-à-dire des solutions transformatrices, à ces défis.

La valeur ajoutée du Programme 3R au Sénégal réside dans la possibilité pour ONU Femmes de tirer parti de l'expérience et des réseaux et partenaires établis du projet « Women in Climate Resilient Agriculture Value Chains » pour piloter des approches innovantes visant à réduire et à redistribuer le travail de soins non rémunéré dans les zones rurales. En élargissant le développement de produits et de services de micro-assurance pour couvrir les femmes rurales, y compris les agricultrices. Cette initiative protégerait les femmes des risques liés aux soins non rémunérés, y compris l'indemnisation pour la perte de revenu due aux responsabilités familiales.

Dans sa phase opérationnelle, l'ARD de Saint-Louis a été positionnée comme partenaire de mise en œuvre des activités du projet visant à « supprimer les obstacles structurels à la participation pleine et égale des femmes à l'économie en reconnaissant, réduisant et redistribuant le travail domestique non rémunéré ».

Parmi les activités ciblées il a été retenu l'organisation d'un atelier de dialogue politique local re de travail de soins non rémunérés dans les communes cibles.

II. Objectifs General

L'objectif général de cette rencontre de dialogue politique est d'échanger sur les solutions locales à la pleine participation des femmes rurales à l'économie, notamment ceux liés aux soins non rémunérés et les mécanismes d'optimisation de leur contribution à l'effort de développement économique.

Objectifs spécifiques

- Partager les orientations de la Stratégie nationale pour l'autonomisation économique des femmes et son arrimage avec les documents de planification locale en lien avec les soins non rémunérés avec les différents acteurs et parties prenantes;
- Partir d'un état des lieux pour déterminer les obstacles limitant leur accès et leur adoption des services numériques de transfert et financement de risques liés au travail de soins non rémunérés ;
- Recueillir l'engagement des maires et des leaders communautaires des communes d'interventions à soutenir/accompagner l'application des mesures prises dans les PDC pour l'autonomisation économique des femmes, notamment en ce qui concerne le travail de soins non rémunérés dans la filière agricole;
- Formuler des recommandations concrètes visant à renforcer les réponses locales apportées à l'autonomisation économique des femmes agricultrices.

III. Résultats attendus

- Les orientations de la Stratégie nationale pour l'autonomisation économique des femmes sont partagées avec les différents acteurs parties prenantes ;
- Les modalités d'arrimage des documents de planification locale aux politiques nationales pour l'autonomisation économique des femmes sont déterminés ;
- Les Engagements des maires et des leaders communautaires sont recueillis

- Des recommandations concrètes sont formulées afin de renforcer les réponses locales apportées à l'autonomisation économique des femmes agricultrices.

IV. Méthodologie

Suivant une approche pragmatique, l'Atelier partira de l'état des lieux dans les zones ciblées et de l'expérimentation de l'approche communautaire développée dans différentes communes en cours pour produire une masse critique d'information et d'orientations devant accélérer les changements dans la vie économique.

Les solutions innovantes et transformatrices apportées par le projet en guise de réponse locale pour « reconnaître, réduire, et redistribuer le travail de soins et domestiques non rémunérés » aux femmes agricultrices du nord seront partagées et diffusées.